

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)

Communiqué de presse

## Grand Paris

### **Un projet de loi inacceptable, une concertation sans résultats : Jean-Paul Huchon sollicite les collectivités franciliennes pour construire une alternative**

A la demande de Christian Blanc, Jean-Paul Huchon Président de la Région Ile-de-France, accompagné de Marie-Pierre de la Gontrie - première Vice-présidente chargée des finances et de Mireille Ferri - Vice-présidente chargée de l'aménagement du territoire a rencontré le Secrétaire d'Etat sur l'avant projet de loi Grand Paris.

A l'issue de cette rencontre, **Jean-Paul Huchon constate que la concertation n'a débouché sur aucun résultat. Il a réaffirmé au Secrétaire d'Etat que le projet de loi, en l'état, est inacceptable.**

**Il constate que Christian Blanc s'obstine dans une attitude non-conforme aux lois de décentralisation.**

Pour le Président de la Région Ile-de-France, l'avant-projet :

- **n'offre aucune garantie d'efficacité supplémentaire dans la mise en œuvre des grandes infrastructures de transports.** En ajoutant une strate administrative supplémentaire dans la gestion du réseau de transports, il est, au contraire, source d'incohérence et de complexité

- **bafoue la démocratie locale** en remplaçant la consultation démocratique des habitants sur les grands chantiers d'aménagement par une procédure d'exception autoritaire. Une procédure à l'opposé de l'esprit du Grenelle de l'environnement. Jean-Paul Huchon dénonce le retour à des décisions bureaucratiques d'un autre âge comme la mise en cause du droit de préemption des maires au profit de l'Etat et l'atteinte aux mesures de protection des parcs naturels régionaux

- **ne répond aucunement aux urgences des Franciliens** en matière de transport et de logement. Preuve s'il en est : les financements attendus de l'Etat, à l'appui du Plan de mobilisation pour les transports, sont absents de l'avant-projet.

**Face au dévoiement des ambitions initiales et des projets des architectes, Jean-Paul Huchon considère qu'il est de sa responsabilité de proposer, avec la Ville de Paris, les Conseils généraux et les élus locaux de Paris Métropole, une alternative à ce projet de loi inacceptable.**

Contacts presse : Patricia Blanchard-Bouvelot - 06 80 93 58 30  
Alexandre Gallet : 06 86 45 17 79